

À PROPOS NÉGO

Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides
sebl.

Volume 2 - Numéro 2
Novembre 2020

Point Négo de la FAE

Après une pause estivale, la négociation nationale a repris cet automne. Plus d'une douzaine de rencontres ont eu lieu entre septembre et la mi-octobre. Nous sommes forcés de constater qu'il y a eu peu ou pas d'avancées concrètes en lien avec nos demandes syndicales.

Selon les informations obtenues par la FAE, le gouvernement viserait une entente pour décembre. C'est dans ce contexte que le SEBL a participé, tout comme les autres syndicats affiliés, à une priorisation des demandes syndicales. Réunies en Conseil fédératif de négociation (CFN) les 15 et 16 octobre 2020, les personnes déléguées des 9 syndicats représentant les 49 000 membres de la FAE ont adopté un cahier de demandes issu du dépôt initial visant à préciser les enjeux majeurs de la profession enseignante. Le Comité de négociation avait espoir de provoquer un mouvement aux tables de négociation en venant préciser nos principales demandes. La réponse obtenue n'étant pas à la hauteur de nos attentes, la FAE a demandé l'intervention d'un médiateur le 29 octobre 2020.

Lors de l'assemblée générale du SEBL du 11 novembre dernier, nos priorités de négociation ont été présentées. L'instance a aussi adopté le plan d'action-mobilisation phase 1 COVID-19, visant à supporter nos priorités de négociation. Au CFN du 12 novembre, un retour des 9 syndicats de la FAE a permis d'adopter définitivement le plan d'action-mobilisation. Il est à noter qu'une présentation de plus de 2 heures sur l'état des négociations a été effectuée. Nous ferons un suivi auprès des personnes déléguées.

Pour plus de détails, nous vous invitons à prendre connaissance des *Point Négo* d'octobre disponibles [ici](#).

Éric Coupal et Thierry Lajeunesse



Plan d'action-mobilisation phase 1 COVID-19

La phase 1 de notre plan d'action-mobilisation COVID-19 ressemblera pour certaines et certains à du déjà-vu. En effet, certaines actions ont été récupérées du plan voté en février dernier. Il nous semble important de nous réapproprier nos demandes, maintenant priorisées. Le Conseil fédératif de négociation (CFN) du 21 octobre a proposé aux 9 syndicats affiliés à la FAE un projet de plan d'action-mobilisation phase 1 COVID-19. L'Assemblée des personnes déléguées du SEBL du 3 novembre ainsi que l'Assemblée générale du 11 novembre se sont penchées sur ce plan d'action-mobilisation. Un retour des 9 syndicats a permis au CFN du 12 novembre d'adopter le plan d'action-mobilisation dont voici les grandes lignes :

Embouteillage des plateformes de communications électroniques du premier ministre, du ministre de l'Éducation, du Secrétariat du Conseil du trésor et des centres de services scolaires.

Accomplissement de certains éléments de la tâche dite complémentaire, du TNP, des journées pédagogiques et des formations au lieu déterminé par les enseignantes et enseignants.

Dans le cadre des journées pédagogiques, refuser de participer à toutes les activités mises sur pied par la direction ou le CSS. Les enseignantes et enseignants planifient, corrigent, rencontrent des collègues dans le cadre de leur travail, etc.

Opération d'affichage dans les milieux.

Participation passive ou active aux rencontres collectives.

Présentation des demandes syndicales et de leurs effets sur les enjeux scolaires :

- aux directions d'établissement;
- aux membres des conseils d'établissement;
- aux gestionnaires des centres de services scolaires (CSS);
- aux parents élus aux comités des CSS.

Utilisation ou port des outils de visibilité.

Action féministe par et pour les femmes sur les demandes salariales (action à venir).